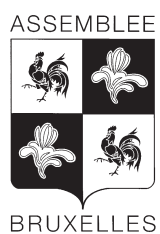


Assemblée de la Commission communautaire française



18 janvier 2005

---

SESSION ORDINAIRE 2004-2005

---

**BULLETIN**  
**DES**  
**QUESTIONS ET RÉPONSES**

## SOMMAIRE

Pages

I. QUESTIONS AUXQUELLES IL N'A PAS ÉTÉ RÉPONDU  
DANS LE DÉLAI RÉGLEMENTAIRE

(Article 87 du règlement)

**Le ministre-président du Collège, chargé de la Fonction publique, de la Santé et des Relations avec la Communauté française et la Région Wallonne, M. Benoît Cerexhe**

Utilisation abusive de l'adresse téléphonique de complexe sportif du CERIA (n° 7 de M. Jacques Simonet). ..... 4

**Le membre du Collège chargé de la Cohésion sociale, M. Charles Picqué**

Certains projets « Intégration sociale — Cohabitation des Communautés locales » (n° 8 de Mme Françoise Schepmans)..... 5

**La membre du Collège chargée du Budget, de l'Aide aux personnes handicapées et du Tourisme, Mme Evelyne Huytebroeck**

Composition du cabinet ministériel (n° 3 de M. Jacques Simonet). ..... 6

Marché chinois du tourisme à Bruxelles (n° 5 de M. Hervé Doyen). ..... 6

## II. QUESTIONS DES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE ET RÉPONSES DES MEMBRES DU COLLÈGE

(Article 87 du règlement)

### **Le ministre-président du Collège, chargé de la Fonction publique, de la Santé et des Relations avec la Communauté française et la Région Wallonne, M. Benoît Cerexhe**

|                                                                                                               |   |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|
| Composition des cabinets ministériels à la Commission Communautaire française (n° 1 de M. Didier Gosuin)..... | 7 |
| Composition du cabinet ministériel (n° 3 de M. Jacques Simonet). ....                                         | 7 |

### **Le membre du Collège chargé de la Cohésion sociale, M. Charles Picqué**

|                                                                                                                                                                                      |   |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|
| Application du Pacte culturel aux ASBL mettant au œuvre les subsides de la Communautaire commission française en matière de politiques d'intégration (n° 2 de M. Didier Gosuin)..... | 9 |
| Composition du cabinet ministériel (n° 3 de M. Jacques Simonet).....                                                                                                                 | 9 |

### **La membre du Collège chargée de l'Enseignement, de la Reconversion et du Recyclage professionnels, de la Formation professionnelle et permanente des Classes Moyennes, de la Culture, du Transport scolaire et des Relations internationales, Mme Françoise Dupuis**

|                                                                                                                                 |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Composition du cabinet ministériel (n° 3 de M. Jacques Simonet).....                                                            | 11 |
| Accès aux formations professionnelles pour les ex-détenus (n° 4 de M. Denis Grimbergs). ....                                    | 11 |
| Activités parascolaires pédagogiques financées par la Commission communautaire française (n° 6 de Mme Françoise Schepmans)..... | 12 |

### **Le membre du Collège chargé des Sports et des Equipements sportifs, de l'Action sociale et de la Famille, M. Emir Kir**

|                                                                         |    |
|-------------------------------------------------------------------------|----|
| Composition des cabinets ministériels (n° 3 de M. Jacques Simonet)..... | 22 |
|-------------------------------------------------------------------------|----|

## I. QUESTIONS AUXQUELLES IL N'A PAS ÉTÉ RÉPONDU DANS LE DÉLAI RÉGLEMENTAIRE

---

LE MINISTRE-PRÉSIDENT DU COLLEGE,  
CHARGÉ DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA SANTÉ ET DES RELATIONS  
AVEC LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE ET LA RÉGION WALLONNE  
MONSIEUR BENOÎT CEREXHE

**Question n° 7 de Monsieur Jacques Simonet du  
10 décembre 2004.**

*L'utilisation abusive de l'adresse téléphonique du  
Complexe sportif du CERIA.*

Au sein du Collège de la Commission Communautaire Française, vous êtes en charge de la Fonction publique. C'est à ce titre que je dois vous faire part de ma stupéfaction lorsque j'ai constaté qu'un agent de la Commission Communautaire Française et gestionnaire du Complexe sportif du CERIA, utilisait dans une brochure politique, nommée « Trait d'Union », le numéro central du Complexe sportif comme ligne de contact politique.

Pour mettre fin à cette utilisation abusive d'un bien public, pouvez-vous me garantir que vous allez prendre, éventuellement en concertation avec le Membre du Collège chargé du Sport, des mesures visant à rappeler à l'ordre ce membre du personnel fautif et à éviter que ce genre de comportement ne se reproduise?

Une pareille utilisation d'un service public est nuisible à l'image de l'Administration et accrédite l'idée auprès de nos concitoyens que certains de ses membres sensés servir l'intérêt général poursuivent en fait des objectifs partisans. Une réaction forte de votre part, Monsieur le Ministre, représente un rappel de l'importance de l'éthique dans le travail de tous les agents de la fonction publique.

LE MEMBRE DU COLLÈGE,  
CHARGÉ DE LA COHÉSION SOCIALE  
MONSIEUR CHARLES PICQUÉ

**Question n° 8 de Mme Françoise Schepmans du  
14 décembre 2004.**

*Certains projets – « Intégration sociale – cohabitation des Communautés locales ».*

Dans le cadre des Programmes Intégration sociale – Cohabitation des communautés locales (PIC) appelés à devenir « Cohésion sociale » au-delà du 1<sup>er</sup> janvier 2006, plusieurs projets ont cette particularité qu'ils sont parfois formulés de manière tellement peu précise qu'ils peuvent quitter le champ de l'intégration-cohabitation *stricto sensu* pour toucher à d'autres domaines, tels que l'éducation permanente, l'éveil à la citoyenneté, l'insertion socio-professionnelle ou la formation voire l'aide aux personnes au sens large.

Il pourrait être dès lors tentant pour certains associations de recourir à des subventions autres que celles de la Commission communautaire française, par exemple celles émanant de la Communauté française, de la Région de Bruxelles-Capitale ou encore de l'État fédéral, et ce nonobstant l'interdiction d'un financement double ou triple pour un même projet.

Dans cette perspective, il me revient ainsi qu'une commune bruxelloise a proposé à la Commission communautaire française de soutenir dans le cadre de son programme PIC 2005 une association sans but lucratif

ayant pour but de revitaliser un noyau commercial en déclin, à ce titre déjà soutenue par la région (cf. AB 11.61.27.33.00, crédits d'engagements, du budget général des dépenses 2005 de la Région de Bruxelles-Capitale).

Il appert que le projet en question ne serait absolument pas différent de celui promu au niveau régional depuis 1998. Un risque réel de double subventionnement semble exister.

Votre administration a-t-elle eu connaissance de ce projet, tel qu'introduit au service des Affaires sociales de la Commission communautaire française? Dans l'affirmative, qu'en est-il de sa recevabilité?

Au-delà de ce cas particulier, je souhaiterais savoir si des cas de double subventionnement ont déjà été soulevés en ce qui concerne ces PIC soit par :

- l'Inspecteur des finances attaché au Membre du Collège en charge du Budget;
- l'administration de la Commission communautaire français (service des Affaires sociales ou cellule contrôle des subsides et aide aux associations).

Dans l'affirmative, pourriez-vous me dire si ces cas sont fréquents et l'attitude adoptée par le gouvernement face à ces situations?

LA MEMBRE DU COLLÈGE,  
CHARGÉE DU BUDGET, DE L'AIDE AUX PERSONNES HANDICAPÉES  
ET DU TOURISME,  
MADAME EVELYNE HUYTEBROECK

**Question n° 3 de Monsieur Jacques Simonet du  
30 septembre 2004.**

*Composition du cabinet ministériel.*

Pouvez-vous me fournir les réponses aux questions suivantes :

1. Quel est le nombre total des membres, agents et contractuels travaillant au sein de votre cabinet au 1<sup>er</sup> octobre 2004?
2. Parmi ceux-ci, et par catégorie, combien sont détachés d'un ministère, d'une entreprise ou d'un organisme d'intérêt public qui ressort de votre compétence?
3. Parmi les agents détachés, combien y a-t-il d'agents statutaires et combien compte-t-on d'agents contractuels et pour quelles fonctions?
4. En ce qui concerne les agents engagés directement par votre cabinet, combien d'entre eux bénéficient d'une allocation supérieure au taux de base fixé pour chaque fonction : chef de cabinet, chef de cabinet adjoint, conseiller ou chargé de mission, attaché, secrétaire de cabinet, secrétaire particulier, agents des niveaux 2 et 2+ du personnel d'exécution?
5. Concernant les agents détachés, combien d'entre eux bénéficient d'une allocation supérieure au taux de base fixé pour chaque fonction?
6. Quelle est la proportion d'hommes et de femmes parmi les collaborateurs de votre cabinet et quel le nombre d'hommes et des femmes que vous employez dans les différents niveaux?
7. Quelle est la proportion de Francophones et de Néerlandophones parmi les collaborateurs de votre cabinet et quel est le nombre de Francophones et de Néerlandophones que vous employez dans les différents niveaux?
8. Quel est le nombre de personnes à mobilité réduite parmi les collaborateurs de votre cabinet?

**Question n° 5 de Monsieur Hervé Doven du  
22 novembre 2004.**

*Le marché chinois du tourisme à Bruxelles.*

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2004, les Chinois disposent de plus de facilités pour se rendre en Europe suite au traité relatif au tourisme signé par l'Union européenne et la CNTA (China National Tourism Administration).

Les Chinois ont ainsi la possibilité de se rendre dès maintenant dans tout l'espace Schengen et donc à Bruxelles.

528 tour-opérateurs chinois sont agréés par la CNTA pour envoyer des touristes en Europe. La CNTA doit cependant accréditer les agences réceptrices belges.

D'après un journal professionnel, 101 agences de voyage de la Région flamande ont reçu cette accréditation pour 8 agences bruxelloises et 1 wallonne, alors que les statistiques de 2002 indiquent que plus de 77 % des nuitées passées par les Chinois en Belgique l'étaient en Région bruxelloise.

On s'attend à court terme, suite à ce traité, au doublement du marché chinois en Belgique.

Pouvez-vous donner une explication au petit nombre d'agences établies en Région de Bruxelles-Capitale qui ont été agréées par la CNTA?

Y a-t-il eu des démarches auprès des agences bruxelloises pour les encourager à accueillir cette clientèle potentiellement importante pour notre secteur Horeca, pourvoyeur notamment de main-d'œuvre non qualifiée?

Y a-t-il eu par ailleurs des contacts avec la CNTA pour promouvoir d'avantage le tourisme des Chinois à Bruxelles?

Si non, pourquoi?

## II. QUESTIONS DES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE ET RÉPONSES DES MEMBRES DU COLLÈGE

---

LE MINISTRE-PRÉSIDENT DU COLLEGE,  
CHARGÉ DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA SANTÉ ET DES RELATIONS  
AVEC LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE ET LA RÉGION WALLONNE  
MONSIEUR BENOÎT CEREXHE

### Question n° 1 de M. Gosuin du 8 septembre 2004.

*Composition des cabinets ministériels à la Commission communautaire française.*

Je souhaitais connaître la composition des différents cabinets ministériels de votre gouvernement en terme de répartition hommes/femmes, francophones/néerlandophones ainsi que le pourcentage du personnel domicilié en Région bruxelloise?

#### Réponse :

En réponse à sa question, je communique à Monsieur le Député les réponses fournies par les différents cabinets ministériels :

Cabinet du Ministre-Président, Monsieur Cerexhe :

5 personnes francophones bruxelloises : 3 femmes et 2 hommes

Cabinet de Madame Dupuis :

4 femmes et 2 hommes

6 francophones

5 membres du Cabinet sont domiciliés en Région bruxelloise et 1 collaborateur vient de Wallonie.

Cabinet de Madame Huytebroeck :

Soucieuse d'une répartition hommes/femmes équitable, une attention particulière a été accordée au choix de mes collaborateurs chargés des matières relevant de mes compétences au sein du Collège de la Commission communautaire française.

Par conséquent, la répartition desdits collaborateurs est la suivante : trois hommes et trois femmes, tous francophones.

Cinq de ceux-ci sont domiciliés dans la Région de Bruxelles-Capitale et un réside en Brabant flamand.

Cabinet de Monsieur Kir :

7 personnes dont 1 mi-temps

4 hommes dont 1 mi-temps

3 femmes

7 francophones dont 1 mi-temps

6 bruxellois dont 1 mi-temps

Cabinet de Monsieur Picqué :

Pas encore reçu de réponse.

### Question n° 3 de Monsieur Jacques Simonet du 30 septembre 2004.

*Composition du cabinet ministériel.*

Pouvez-vous me fournir les réponses aux questions suivantes :

1. Quel est le nombre total des membres, agents et contractuels travaillant au sein de votre cabinet au 1<sup>er</sup> octobre 2004?
2. Parmi ceux-ci, et par catégorie, combien sont détachés d'un ministère, d'une entreprise ou d'un organisme d'intérêt public qui ressort de votre compétence?
3. Parmi les agents détachés, combien y a-t-il d'agents statutaires et combien compte-t-on d'agents contractuels et pour quelles fonctions?
4. En ce qui concerne les agents engagés directement par votre cabinet, combien d'entre eux bénéficient d'une allocation supérieure au taux de base fixé pour chaque fonction : chef de cabinet, chef de cabinet adjoint, conseiller ou chargé de mission, attaché, secrétaire de cabinet, secrétaire particulier, agents des niveaux 2 et 2+ du personnel d'exécution?
5. Concernant les agents détachés, combien d'entre eux bénéficient d'une allocation supérieure au taux de base fixé pour chaque fonction?
6. Quelle est la proportion d'hommes et de femmes parmi les collaborateurs de votre cabinet et quel le nombre d'hommes et des femmes que vous employez dans les différents niveaux?
7. Quelle est la proportion de Francophones et de Néerlandophones parmi les collaborateurs de votre cabinet et quel est le nombre de Francophones et de Néerlandophones que vous employez dans les différents niveaux?
8. Quel est le nombre de personnes à mobilité réduite parmi les collaborateurs de votre cabinet?

***Réponse :***

J'ai l'honneur de communiquer à l'Honorable Membre les éléments suivants :

Le Cabinet Commission communautaire française se compose de :

5 agents;  
5 détachés;  
5 statutaires;  
aucun engagé directement;  
aucune allocation supérieure;  
2 hommes : 1 niveau + 1 niveau 2 \* 40 %;  
3 femmes : 1 niveau + 1 niveau 2 +;  
1 niveau 2 + \* 60 %;  
5 francophones \* 100 %;  
aucun agent à mobilité réduite.

LE MEMBRE DU COLLÈGE,  
CHARGÉ DE LA COHÉSION SOCIALE  
MONSIEUR CHARLES PICQUÉ

**Question n° 2 de M. Didier Gosuin du 24 septembre 2004.**

*Application du Pacte culturel aux ASBL mettant en œuvre les subsides de la Commission communautaire française en matière de politique d'intégration.*

La Commission communautaire française subsidie des projets communaux en matière de politique d'intégration et de rapprochement des communautés.

Par circulaire, elle a informé les communes que les projets à subsidier devaient être mis en œuvre par des ASBL passant des accords avec les communes.

Vous n'ignorez pas que la législation sur le Pacte culturel impose que les ASBL paracommunales actives en matière culturelle entendue au sens le plus large (ce qui englobe l'animation culturelle, la formation morale et sociale) voient leur organes de décision composés de représentants de toutes les tendances idéologiques et philosophiques représentées au conseil communal.

Il me serait agréable de savoir s'il en va de même des ASBL recevant les subsides dédiés par la Commission communautaire française aux projets d'intégration et de cohabitation et, dans l'affirmative, si votre administration contrôlera le respect du Pacte culturel et en fera une condition d'octroi du subside.

**Réponse :**

Monsieur le Député,

J'ai pris connaissance avec intérêt de votre question.

Vous me demandez dans quelle mesure la loi du 16 juillet 1973, qui donne force juridique au Pacte culturel, s'applique aux ASBL qualifiées par vos soins de « paracommunales », dès lors qu'elles mettent en œuvre des projets communaux en matière de cohésion sociale (politique d'intégration et de rapprochement des communautés).

Sans vouloir rentrer dans des considérations techniques relatives à l'imprécision du terme ASBL paracommunale qui ne recouvre aucune réalité juridique, ainsi que le fait qu'il ne s'agit pas à proprement parler de projets communaux, il est constant que l'application du Pacte culturel ne peut être postulée en l'état.

Le champ d'application de la loi du 16 juillet 1973 est très clair : seront soumises à la loi, les mesures prises « dans les matières culturelles » ainsi que dans le domaine de la coopération internationale (art. 2).

Ces matières culturelles sont expressément définies comme étant les matières attribuées aux Communautés en application de l'article 59bis (actuel 127) de la Constitution. La liste des matières culturelles figure à l'article 4 de la loi spéciale de réformes institutionnelles du 8 août 1980.

L'article 2 de la loi du Pacte culturel restreignant le champ d'application de cette loi aux seules matières culturelles, il ne peut être question, pour la Commission communautaire française, de l'appliquer dans des matières autres que celles ressortissant expressément aux compétences culturelles que la Communauté française lui a transférées dans le cadre des décrets de transfert (tourisme, promotion sociale, reconversion et recyclage professionnel).

Or vous n'ignorez pas que la politique de cohésion sociale qui est financée par la Commission communautaire française relève d'une matière personnalisable définie à l'article 5, II, 3° de la même loi du 8 août 1980 (politique d'accueil et d'intégration des immigrés).

Cette politique sort donc clairement du champ d'application de la loi que vous évoquez.

J'espère ainsi, Monsieur le Député, avoir répondu à votre question.

**Question n° 3 de Monsieur Jacques Simonet du 30 septembre 2004.**

*Composition du cabinet ministériel.*

Pouvez-vous me fournir les réponses aux questions suivantes :

1. Quel est le nombre total des membres, agents et contractuels travaillant au sein de votre cabinet au 1<sup>er</sup> octobre 2004?
2. Parmi ceux-ci, et par catégorie, combien sont détachés d'un ministère, d'une entreprise ou d'un organisme d'intérêt public qui ressort de votre compétence?
3. Parmi les agents détachés, combien y a-t-il d'agents statutaires et combien compte-t-on d'agents contractuels et pour quelles fonctions?
4. En ce qui concerne les agents engagés directement par votre cabinet, combien d'entre eux bénéficient d'une allocation supérieure au taux de base fixé pour chaque fonction : chef de cabinet, chef de cabinet adjoint, conseiller ou chargé de mission, attaché, secrétaire de cabinet, secrétaire particulier, agents des niveaux 2 et 2+ du personnel d'exécution?

5. Concernant les agents détachés, combien d'entre eux bénéficient d'une allocation supérieure au taux de base fixé pour chaque fonction?
6. Quelle est la proportion d'hommes et de femmes parmi les collaborateurs de votre cabinet et quel le nombre d'hommes et des femmes que vous employez dans les différents niveaux?
7. Quelle est la proportion de Francophones et de Néerlandophones parmi les collaborateurs de votre cabinet et quel est le nombre de Francophones et de Néerlandophones que vous employez dans les différents niveaux?
8. Quel est le nombre de personnes à mobilité réduite parmi les collaborateurs de votre cabinet?

**Réponse :**

J'ai l'honneur de communiquer la réponse suivante à la question de l' Honorable Membre :

Au 1<sup>er</sup> octobre, 3 personnes étaient engagées au cabinet du Membre chargé de la cohésion sociale. Aucune de ces personnes n'est détachée d'un Ministère ou d'une institution d'intérêt public. Aucun des trois membres ne bénéficie d'une allocation supérieure au taux de base fixé.

Ces engagements concernent 1 femme et 2 hommes.

Le cabinet ne compte pas de collaborateurs à mobilité réduite.

LA MEMBRE DU COLLEGE CHARGÉE DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA RECONVERSION  
ET DU RECYCLAGE PROFESSIONNELS, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET  
PERMANENTE DES CLASSES MOYENNES, DE LA CULTURE, DU TRANSPORT SCOLAIRE  
ET DES RELATIONS INTERNATIONALES,  
MADAME FRANÇOISE DUPUIS

**Question n° 3 de Monsieur Jacques Simonet du  
30 septembre 2004.**

*Composition du cabinet ministériel.*

Pouvez-vous me fournir les réponses aux questions suivantes :

1. Quel est le nombre total des membres, agents et contractuels travaillant au sein de votre cabinet au 1<sup>er</sup> octobre 2004?
2. Parmi ceux-ci, et par catégorie, combien sont détachés d'un ministère, d'une entreprise ou d'un organisme d'intérêt public qui ressort de votre compétence?
3. Parmi les agents détachés, combien y a-t-il d'agents statutaires et combien compte-t-on d'agents contractuels et pour quelles fonctions?
4. En ce qui concerne les agents engagés directement par votre cabinet, combien d'entre eux bénéficient d'une allocation supérieure au taux de base fixé pour chaque fonction : chef de cabinet, chef de cabinet adjoint, conseiller ou chargé de mission, attaché, secrétaire de cabinet, secrétaire particulier, agents des niveaux 2 et 2+ du personnel d'exécution?
5. Concernant les agents détachés, combien d'entre eux bénéficient d'une allocation supérieure au taux de base fixé pour chaque fonction?
6. Quelle est la proportion d'hommes et de femmes parmi les collaborateurs de votre cabinet et quel le nombre d'hommes et des femmes que vous employez dans les différents niveaux?
7. Quelle est la proportion de Francophones et de Néerlandophones parmi les collaborateurs de votre cabinet et quel est le nombre de Francophones et de Néerlandophones que vous employez dans les différents niveaux?
8. Quel est le nombre de personnes à mobilité réduite parmi les collaborateurs de votre cabinet?

**Réponse :**

Le nombre total des membres, agents et contractuels travaillant pour mon Cabinet Commission communautaire française à la date du 1 octobre 2004, s'élève à huit personnes.

Deux membres émanent de la Communauté française, (1 fonctionnaire, 1 enseignant), un membre est issu d'un parastatal régional bruxellois et cinq agents-contractuels ont été engagés au Cabinet en fonction de leurs compétences techniques ou administratives.

Parmi le personnel détaché, il y a trois agents statutaires.

Aucune allocation supérieure au taux de base n'est octroyée aux agents engagés contractuellement par le Cabinet.

Aucune allocation supérieure au taux de base n'est octroyée aux agents détachés au sein du Cabinet.

Le Cabinet se compose de 5 femmes et 3 hommes.

A ce moment, tous les collaborateurs sont francophones.

A la date du 1<sup>er</sup> octobre 2004, il n'y a pas de personnes à mobilité réduite.

**Question n° 4 de Denis Grimberghs du 7 octobre  
2004.**

*Accès aux formations professionnelles pour les ex-détenus.*

J'ai été alerté du fait que certaines formations en Région Wallonne organisées par le Forem ne seraient pas accessibles aux ex-détenus.

Pouvez-vous me dire si pareille restriction existe également à Bruxelles-Formation?

Plus positivement, j'aimerais que vous indiquiez les formules de collaboration qui existent entre Bruxelles-Formation et les services de réinsertion socio-professionnelle des ex-détenus.

**Réponse :**

L'honorable membre trouvera ci-après réponse à sa question :

A Bruxelles, il existe une longue tradition de partenariat entre Bruxelles Formation et les organismes d'insertion socioprofessionnelle. Concernant le public des anciens détenus, les ASBL Après et Adeppi mènent depuis plusieurs années des actions de guidance, d'accompagnement de formation à leur attention. Des initiatives sont également développées avec des établissements de Promotion Sociale. Par ce biais, d'anciens détenus peuvent, ainsi, suivre des formations de base, d'alphabetisation, de gestion à l'entreprise et d'initiation en informatique, notamment.

Concrètement pour 2004, ce n'est pas moins de 25.440 heures qui ont été dispensées par les ASBL Après et Addepi et 14.325 heures par l'Etablissement d'enseignement de Promotion Sociale Erasme.

Au delà des initiatives spécifiques, les anciens détenus ont bien évidemment accès à l'ensemble des formations proposées par Bruxelles Formation ou ses partenaires, pour autant qu'ils remplissent les conditions requises.

**Question n° 6 de Madame Françoise Schepmans du 24 novembre 2004.**

*Les activités parascolaires pédagogiques financées par la Commission communautaire française.*

Le budget des dépenses pour l'année budgétaire 2005 prévoit un subside de 322.000 euros à titre de subventions aux associations afin de permettre, entre autres, « d'assurer la continuité des politiques de subvention aux activités parascolaires pédagogiques telles que les écoles de devoirs, initiatives de tutorat, initiatives d'amélioration de la qualité de l'enseignement et de développement de la citoyenneté dans les établissements scolaires de tous les réseaux » (Div. 11, Programme 6, Activité 1, A.B. 33.01).

Ce budget est en augmentation de 25.000 euros par rapport au budget des dépenses de l'année budgétaire 2004.

Pourriez-vous me transmettre, pour l'année civile 2004, la liste des associations menant lesdites activités parascolaires pédagogiques en y précisant pour chacune d'elles :

- le type d'activités parascolaires pédagogiques menées;
- le montant de la subvention attribuée pour l'activité parascolaire pédagogique menée;
- le nombre de travailleurs engagés pour l'activité parascolaire pédagogique menée;
- le nombre de bénéficiaires pour l'activité parascolaire pédagogique menée;
- les coordonnées du siège social.

Pourriez-vous également me préciser la destination des 25.000 euros supplémentaires affectés à ce poste? Seront-ils utilisés pour renforcer les projets existants ou utilisés pour soutenir ceux d'autres associations? Le cas échéant, quelles sont ces associations et quelles sont les activités parascolaires pédagogiques menées?

**Réponse :**

**Associations subventionnées en 2004 dans le cadre d'activités parascolaire pédagogiques**

**BANQUINE ASBL / Année 2004**

Subside de 15.550 € octroyé pour la création d'un spectacle inspiré par Pasolini destiné à perfectionner la formation des étudiants et des jeunes diplômés de l'ESAC et à les lancer dans la vie professionnelle.

Moyens en travailleurs de l'association prévus en 2004 : 7 ACS.

Coordonnées du siège social :  
Rue des Ecoliers 7 – 1160 Bruxelles  
Tél. : 02/675.68.84  
Courriel : [banquine@hotmail.com](mailto:banquine@hotmail.com)

**CENTRE DU METHODOLOGIE UNIVERSITAIRE ET DE DIDACTIQUE DU FRANÇAIS DE L'ULB / Année académique 2004-2005 (dossier transmis au Cabinet)**

Subside de 4.750 € octroyé pour l'organisation de stages d'adaptation à l'université spécialement axés sur une meilleure maîtrise de la langue française et sur l'amélioration et la mise au point des méthodes de travail.

Le centre œuvre pour réduire le nombre trop important d'échecs en 1<sup>re</sup> candidature dus notamment à une mauvaise connaissance de la langue française.

Les stages sont destinés aux élèves de rhétorique (le nombre d'inscrits n'est pas encore connu).

Coordonnées du siège social :  
Avenue F.-D. Roosevelt – CP 175  
1050 Bruxelles  
Tél. : 02/650.24.59

**CENTRE EUROPEEN DE TRADUCTION LITTÉRAIRE (CETL) ASBL — Année 2004**

Subside de 6.250 € pour l'organisation d'ateliers de traduction littéraire dans le cadre du cycle postuniversitaire de formation en traduction littéraire.

Des séminaires et des ateliers sont animés par les plus grands traducteurs littéraires actuels. Des cours d'encadrement plus théoriques et des stimulations à l'écriture en langue française complètent la formation.

C'est aussi l'occasion de créer des échanges avec le monde professionnel de la traduction littéraire et de l'édition.

Cette initiative contribue à améliorer la qualité de l'enseignement tout en participant à son rayonnement international.

Estimation du nombre d'étudiants : 45.

Coordonnées du siège social :  
Rue Joseph Hazard 34 – 1180 Bruxelles  
Tél. : 02/569.68.12  
Courriel : [cetl@comuserve.com](mailto:cetl@comuserve.com)

CIRQU'CONFLEX ASBL / Année scolaire 2004-2005  
(dossier à transmettre au Cabinet)

Subside de 6.200 € pour l'organisation d'ateliers d'apprentissage des techniques de cirque utilisées comme un outil d'expression, de valorisation et de mobilisation.

Les activités parascolaire (ateliers et stages) organisées favorisent par une approche ludique, une meilleure intégration non seulement sociale mais également scolaire des jeunes issus de milieux socioéconomiques et culturels diversifiés et défavorisés.

Cinq animateurs (tout statut confondu) sont affectés au projet. Ils sont accompagnés par un coordinateur pédagogique et une secrétaire.

Coordonnées du siège social :  
Rue Saint-Guidon 19 – 1070 Bruxelles  
Tél. : 02/520.31.17  
Courriel : [info@cirqu-conflex.com](mailto:info@cirqu-conflex.com)

INFODOC/ULB / Année 2004

Subside de 2.480 € pour l'organisation de la licence en Sciences du Livre, de l'Information et des bibliothèques.

Cette section vise essentiellement l'enseignement et la formation de spécialistes en bibliothéconomie et documentation et de spécialistes en nouvelles technologies de l'information (cours de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles basés sur des matières qui conditionnent le développement de la société).

Nombre d'étudiants inscrits lors de l'année académique précédente : 87.

Coordonnées du siège social :  
Avenue F.-D. Roosevelt 50 – CP 175/02  
1050 Bruxelles  
Tél. : 02/650.39.43  
Courriel : [lsalh@ulb.ac.be](mailto:lsalh@ulb.ac.be)

PROPEDEUTIKES HAUTE ECOLE LUCIA DE BROUCKERE / Année académique 2004-2005 (dossier transmis au Cabinet)

Subside de 5.000 € pour l'organisation de propédeutiques.

Ces cours permettent de réduire de manière significative le nombre d'échecs en 1<sup>re</sup> année du supérieur par la révision des matières scientifiques, une meilleure orientation dans le choix des études et une meilleure préparation au cadre de vie de l'enseignement supérieur ainsi qu'une adaptation à une méthodologie appropriée aux études entreprises.

Coordonnées du siège social :  
Avenue E. Gryzon 1 – 1070 Bruxelles  
Tél. : 02/520.17.36  
Courriel : [geraldine.meurice@heldb.be](mailto:geraldine.meurice@heldb.be)

PROPEDEUTIKES EPFC/ULB — FUSL — UCL / Année 2004

Ces initiatives permettent de réduire de manière significative le nombre d'échecs en 1<sup>re</sup> année du supérieur non-universitaire et universitaire par la révision des matières scientifiques, une meilleure orientation dans le choix des études et une meilleure préparation au cadre de vie dans l'enseignement supérieur.

EPFC/ULB

Subside de 7.514 € pour l'organisation des propédeutiques sciences.

Subside de 1.785 € pour l'organisation des propédeutiques sciences appliquées.

Moyens en travailleurs prévus en 2004 :  
1 ACS/Fonds Propres/1 mi-temps Activa.

Nombre d'étudiants inscrits en 2003 : 435.

Coordonnées du siège social :  
Campus de la Plaine de l'ULB  
Bd du Triomphe 1/CP 220 – 1050 Bruxelles  
Tél. : 02/650.33.44

## FUSL

Subside de 5.330 € pour l'organisation de propédeutiques (cours préparatoires au travail universitaire, sciences, langues modernes, langues anciennes, histoire, français langue étrangère).

Nombre d'étudiants inscrits en 2003 : 271.

Coordonnées du siège social :  
Bd du Jardin botanique 43 – 1000 Bruxelles  
Tél. : 02/211.78.11  
Courriel : [lepers@fusl.ac.be](mailto:lepers@fusl.ac.be)

## UCL (en Woluwe)

Subside de 4.300 € pour l'organisation de propédeutiques sciences et méthodologie du travail universitaire.

Nombre d'étudiants inscrits en 2003 : 121.

Coordonnées du siège social :  
Place de l'Université 1 – 1348 Louvain-la-Neuve  
Tél. : 010/47.38.38  
Courriel : [lenaerts@sesc.ucl.ac.be](mailto:lenaerts@sesc.ucl.ac.be)

## LE SOUFFLE ASBL — Année scolaire 2004-2005 (dossier à transmettre au Cabinet)

Subside de 6.000 € pour la poursuite du projet « Devenir son propre médiateur » qui offre un programme de socialisation à l'école comme défi à la violence. L'ASBL organise son travail de lutte contre la violence à l'école, contre les intolérances et l'exclusion dans le respect du pluralisme.

Moyens en travailleurs de l'association prévus en 2004 : 1 x 1/10 bénévole.  
5 stagiaires x 1/10.  
5 à la mission.

Nombre de participants lors de l'année scolaire précédente :

347 enfants dans le cadre du projet d'établissement (3 écoles primaires);

379 enseignants dans le cadre de la sensibilisation et formation des enseignants (16 écoles maternelles et primaires);

25 surveillants dans le cadre de la formation des surveillants.

Coordonnées du siège social :  
Rue Henri Deleers 71 – 1070 Bruxelles  
Tél. : 02/511.75.90  
Courriel : [lesouffle@skynet.be](mailto:lesouffle@skynet.be)

## TUTORAT/ULB — Année 2004

Subside de 37.200 € octroyé pour la poursuite du programme de soutien scolaire dans l'enseignement secondaire.

Cette démarche de remédiation améliore les résultats scolaires des élèves, leur donne de l'assurance, leur offre une image de réussite sociale de jeunes issus de milieux défavorisés et prône la poursuite d'études supérieures.

Moyens en travailleurs de l'association prévus en 2004 :

Personnel de l'ULB : 1 secrétaire d'administration et 1 x 1/2 correspondant.

Environ 160 tuteurs en fonction des demandes des élèves.

Nombre d'établissements prévus dans le programme tutorat en 2004-2005 : 18.

Coordonnées du siège social :  
Avenue F.-D. Roosevelt 50/CP 178  
1050 Bruxelles  
Tél. : 02/650.36.44  
Courriel : [tutorat@admin.ulb.ac.be](mailto:tutorat@admin.ulb.ac.be)

## ECOLES DE DEVOIRS

### Questionnaires 2003-2004

| N° ASBL | Dénomination Association  | Adresse Association                                                                           | Téléphone Fax                                              | Nom du Responsable                                                                                 | Niveau des cours               | Nombre de Jours/semaine | Nombre d'Elèves/semaine         | Nombre d'Animateurs                         | Qualification des animateurs |
|---------|---------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|-------------------------|---------------------------------|---------------------------------------------|------------------------------|
| 1       | Maison de Jeunes Le Local | Rue de Danemark 77 A<br>1060 Bruxelles<br>(siège + activités)                                 | 02/534 76 61 (T/F)                                         | Thérèse MANGOT(Présidente)<br>Ghanacul ABDELHAMEND<br>(Comptable)<br>Frédéric LEROY (Coordinateur) | Primaire<br>Secondaire         | 4                       | 8h00                            | 80                                          | 3 +                          |
| 2       | Couteurs Jeunes           | Rue de Birmingham, 314<br>1070 Bxl (association)<br>Rue de Douvres, 96<br>1070 Bxl (activité) | 02/527.87.78 (T)<br>couleurs-jeunes<br>@skynet-be          | Karima El MANZAH<br>(Coordinatrice)<br>Mohamed SAMADI (Président)                                  | Primaire et<br>Secondaire      | 5                       | 22h00                           | ± 200                                       | 6 +                          |
| 3       | ABEF                      | Rue de la Colonne,<br>54 1080 Bxl                                                             | 0478/504.758(Gsm)<br>02/414.08.20 (F)<br>houbarri@yahoo.fr | Houria OUBERRI (Présidente)<br>Ahmed GHIRI (Trésorier)                                             | Secondaire<br>et Universitaire | 6                       | 12h00<br>10 cours<br>différents | 266                                         | 19 +                         |
| 4       | Mini Anneessens           | Rue d'Anderlecht 66<br>1000 Bxl                                                               | 02/502.00.36 (T)                                           | Christian VANORBEEK (Président)<br>Mohamed ALEMI (Coordinateur-<br>Comptable)                      | Primaire et<br>Secondaire      | 4                       | 12h00                           | 110                                         | 3 ±                          |
| 5       | Abracadabus               | Rue de la Prévoyance, 58<br>1000 Bxl                                                          | 02/513.75.35 (T+F)<br>abracadabus<br>@belgacom.net         | Suzanne DAW'S (Coordinatrice)<br>Francis DUBOIS (Président)<br>Etienne HAUSTRAETE (Trésorier)      | Maternelle<br>dans écoles      | 6                       | 20h00 s<br>car 110<br>classes   | ± 20 classes<br>donc<br>± 2200<br>bénévoles | + +                          |
| 6       | Aide Scolaire Pogge       | Rue Goossens, 17<br>1030 Bxl                                                                  | 02/215.83.33 (T)                                           | G. DENEYER (Coordinateur)<br>Stéphane VAN DER CRUYSEN<br>(Présid)                                  | Secondaire<br>et Supérieur     | 5                       | 20h00                           | ± 500                                       | 5 +                          |
| 7       | APOMSA                    | Rue de Flerlant, 2<br>1190 Bxl                                                                | 02/534.20.40 (T)<br>02/736.37.3<br>0477/54.66.61 (GSM)     | Kabir BENCHEIKH (Président)<br>0497/03.96.72                                                       | Primaire<br>Secondaire         | 5                       | 12                              | ±150                                        | 8 +                          |
| 8       | Quatre-vingt-huit 88      | Rue Haute, 88<br>1000 Bxl                                                                     | 02/511.47.96 (T+F)<br>ole88@hotmail.com                    | Eva BIRNIYI (Coordinatrice)<br>Eddy CLUDTS (Président)<br>Marc PIRLOT (Trésorier)                  | Secondaire                     | 4                       | 12                              | 60                                          | 5 +                          |
| 9       | Maison Helmet Rat-le-Brol | Square F. Rigs, 39<br>1030 Bxl                                                                | 02/215.04.96 (T)<br>02/241.03.2 (T)<br>02/245.55.79 (F)    | Sylvaine MARTIN (Coordinatrice)<br>Pascale DESRUMAUX<br>(Présidente)                               | Primaire<br>Secondaire         | 4                       | 9h00                            | 160                                         | 4 +                          |

| N° ASBL | Dénomination Association  | Adresse Association                                              | Téléphone<br>Fax                                                                   | Nom du Responsable                                                                                                                            | Niveau des cours                        | Nombre de Jours/semaine | Nombre d'Heures/semaine | Nombre d'Elèves/semaine | Nombre d'Animateurs | Qualification des animateurs |
|---------|---------------------------|------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|---------------------|------------------------------|
| 10      | Atelier Petits Pas        | Rue de la Meme, 12<br>1030 Bxl<br>Rue Stephenson, 79<br>1030 Bxl | 02/216.52.04 (T)<br>02/243.05.16 (F)<br>02/242.66.24 (T+F)                         | Ayse ERYORUK<br>(Coordinatrice-teur)<br>Fabienne DEWANDELEER<br>(Présidente)<br>Aïcha RAMOUCHE (Comptable)                                    | Primaire<br>Secondaire                  | 4/<br>ancienne          | 11h00/<br>ancienne      | 90/<br>ancienne         | 3/<br>ancienne      | ±                            |
| 11      | Ages & Transmissions      | Rue Konkel, 155<br>1150 Bxl (siège social)                       | 02/762.10.01 (T+F)<br><u>michele.piron</u><br><u>@belgaconet.net</u>               | Sylvie LEROT (Coordinatrice)<br>Michèle Piron (Présidente)<br>Jean Piron (Trésorier-Comptable)                                                | Primaire pendant le cours français seul | 5                       | 150                     | +/-550/an               | 75                  | -retraités                   |
| 12      | NADI                      | Rue Dethy, 58<br>1060 Bxl                                        | 02/537.83.65 (T)<br>02/534.50.19 (F)<br><u>nadi@skynet.be</u>                      | Nadia BEN ABDELKADER<br>(Coordinatrice)<br>Catherine D'HOOP (Présidente)<br>Sonia VALENZIN<br>(Trésorier-Comptable)                           | Primaire                                | 4                       | 9h00                    | 90                      | 5                   | +                            |
| 13      | Rasquinnet                | Rue Josaphat, 174<br>1030 Bxl                                    | 02/245.74.34 (T)                                                                   | Valérie CHARAVEL (Coordinatrice)<br>Pierre MASSART (Président)                                                                                | Primaire                                | 4                       | 8h00                    | 280                     | 5 + bénévoles       | +                            |
| 14      | Joseph Swinnen            | Rue du Pont de l'Avenue, 35<br>1000 Bxl                          | 02/203.56.13 (T)<br>02/201.67.29 (F)                                               | Ouafa BOUYEFROURI<br>(Coordinatrice)<br>Françoise VAN ENST (Présidente)<br>Baudouin DE LAUNOIS (Trésorier)                                    | Maternelle<br>Primaire                  | 5                       | 12h00                   | 100                     | 7                   | +                            |
| 15      | Centre Culturel Etterbeek | Avenue de Maelbeek, 18<br>1040 Bxl                               | 02/230.31.40 (T)<br>02/230.32.45 (F)<br><u>espsca.senghor</u><br><u>@chello.be</u> | Isi HALBERTHAL (Président)<br>Bernadette VAN GAMEREN<br>(Coordinatrice)<br>Michel DETRY (Trésorier-Comptable)                                 | Primaire<br>Secondaire                  | 6                       | 12h00                   | 150                     | 10                  | +                            |
| 16      | La Chôm'Hier              | Rue Gallait, 104<br>1030 Bxl                                     | 02/241.32.30 (T)<br>02/245.19.31 (F)<br><u>chom_hier</u><br><u>@skynet.be</u>      | Daniel FASTENAKEL (Président)<br>Alessandro PROGNO<br>(Trésorier-Comptable)<br>Dominique PONCELET (Coord.)<br>Fatima OUKHELLE (Coordinatrice) | Secondaire                              | 8                       | 10h00                   | ± 100                   | 1                   | ±                            |

| N° ASBL | Dénomination Association     | Adresse Association                                                                                | Téléphone<br>Fax                                                                         | Nom du Responsable                                                                                            | Niveau des cours            | Nombre de Jours/semaine | Nombre d'Elèves/semaine | Nombre d'Animateurs | Qualification des animateurs |
|---------|------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------------------------|-------------------------|---------------------|------------------------------|
| 34bis   | Ateliers Aurora              | Rue Philomène, 41<br>1030 Bxl                                                                      | 02/223.14.88 (T)<br>02/223.73.95 (F)                                                     | Fatima LAMARH (Coordinatrice)<br>Jean-Marie LECONTE (Trésorier)<br>Catherine DALOZE (Présidente)              | Primaire                    | 4                       | 8h00                    | 215                 | 7 +                          |
| 17      | GES Laeken                   | Place Joseph Benoît<br>Willems, 10 1020 Bxl                                                        | 02/428.32.90 (T+F)<br>0472/29.85.49 (G)                                                  | Martine BAUS<br>(Trésorerie-Comptable)<br>Jacques HANON (Président)                                           | Primaire<br>Secondaire      | 6                       | 19h00                   | 160                 | 4 +<br>19 bénévoles          |
| 18      | Le Colombier                 | Rue des Artistes, 71<br>1060 Bxl                                                                   | 02/476.23.54 (T)                                                                         | Mme GODET (Présidente)<br>Martine BAUS (Trésorerier-Comptable)<br>Françoise DARDENNE (Coordinatrice)          | Primaire                    | 6                       | 21h00/26h00             | 190                 | 6 +                          |
| 19      | APSG                         | Rue Vanderschrick, 71<br>1050 Bxl                                                                  | 02/539.32.68 (T)<br>02/542.62.48 (F)<br>spgasbl<br>@hotmail.com                          | Kamel ADINE (Coordonateur)<br>Abdelhamid GHANOU (Président)<br>Mohamed BOUTAFFALA<br>(Trésorerier-Comptable)  | Primaire<br>Secondaire      | 5                       | 17h00                   | 115                 | 5 +                          |
| 20      | Media Femmes Internationales | Avenue Louis Bertrand, 25<br>1030 Bxl                                                              | 02/245.83.60 (T)<br>02/245.79.01 (F)                                                     | Laila EL KERBACHI (Présidente)<br>Aberrahmane CHERRADI<br>(Trésorerier)                                       | Primaire<br>Secondaire      | 4                       | 8h00                    | 60                  | 1 +<br>bénévoles             |
| 21      | Centre Entraide Jette        | Rue Henri Werrie, 11<br>1090 Bxl (Siège social)<br>Bd de Smet de Nayer, 147<br>1090 Bxl (Activité) | 02/428.90.56 (T)<br>02/428.85.38 (T)<br>02/426.64.39 (T)<br>cs.jette<br>@misc.irisnet.be | Josiane CARDOLLE-NATIS<br>(Présidente)<br>Léa QUIEVY (Trésorerie-Comptable)<br>Paul VAN ZUYLEN (Coordonateur) | Primaire<br>Secondaire      | 5                       | 12h00                   | 45                  | 14 +<br>bénévol              |
| 22      | Maison en Couleurs           | Rue Herkldiers, 61<br>1081 Bxl                                                                     | 02/414.03.31 (T+F)                                                                       | Annick DE LOOSE (Coordinatrice)<br>Berthe ROS (Présidente)<br>Marie-Jeanne SCHUIND<br>(Trésorerie-Comptable)  | Primaire<br>Secondaire      | 4                       | 13h30                   | 105                 | 5 +<br>bénévoles             |
| 23      | Aide à l'Enfant              | Rue de Molenbeek, 93<br>1020 Bxl                                                                   | 02/426.16.22 (T+F)                                                                       | Anne VANDENBRUL<br>(Trésorerie-Comptable)<br>Daniel GOENS (Président)                                         | Primaire                    | 6                       | 17h00                   | 95                  | 4 +                          |
| 24      | Comète/Siloe                 | Rue Bodeghem, 18<br>1000 Bxl                                                                       | 02/513.85.07 (T)<br>02/502.27.41 (F)<br>centrecomete<br>@skynet.be                       | Jean PONGELET (Directeur)<br>François NIEUWENHUYNS<br>(Président)                                             | Primaire<br>Secondaire      | 3                       | 4h30                    | 36                  | 5 +                          |
| 25      | Porte Verte (Snijboontje)    | Rue Haeck, 44A<br>1080 Bxl Rue Haeck, 59<br>(activité)                                             | 02/427.09.31 (T)<br>02/426.57.92 (EDD-T)<br>02/428.68.45 (F)                             | Fatima BENHALLAK (Coordinatrice)<br>Hoeng NGUYEN TRAN (Trésorier)<br>Jean-Pierre DE MEULDER (Président)       | Primaire (6°)<br>Secondaire | 3                       | 9h00                    | 45                  | 6 +                          |

| N° ASBL           | Dénomination Association                 | Adresse Association                                                                                                            | Téléphone<br>Fax                                           | Nom du Responsable                                                                                      | Niveau des cours                         | Nombre de Jours/semaine | Nombre d'Elèves/semaine          | Nombre d'Animateurs | Qualification des animateurs |
|-------------------|------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------|---------------------|------------------------------|
| 26                | Voix des Femmes                          | Rue de l'Alliance, 18<br>1210 Bxl (Siège social)<br>Rue de l'Alliance, 20<br>(2 <sup>e</sup> ét.) 1210 Bxl<br>(Siège activité) | 02.218.77.87 (T)<br>lesvoixdesfemmes@skynet.be             | Aouatif ZAHIM (Présidente)<br>Khadia KHOURCHA (Gestionnaire)<br>Olimpia DIEZ (Trésorerie)               | Primaire (6 <sup>e</sup> )<br>Secondaire | 3                       | 9h00<br>45                       | 6                   | +                            |
| 27                | Le Local                                 | Rue Emile Féron, 86<br>1050 Bxl                                                                                                | 02/537.83.18<br>lelocal@fiscalinet.be                      | Mario CASAGRANDE<br>(Coordinateur)<br>Gluditta BORRIELLO (Prés.)                                        | Primaire                                 | 5                       | 8h00<br>160                      | 7                   | ±                            |
| 28                | CARIA                                    | Rue Haute, 135<br>1000 Bxl +<br>Rue Haute, 119                                                                                 | 02/513.00.14 (T)<br>carla@skynet.be                        | Gérard VANDERLINDEN<br>(Coordinateur)<br>Nadine DE KEYSER (Présidente)<br>Sylvie FOULON (Coordinatrice) | Primaire<br>Secondaire                   | 5                       | 11h00<br>80                      | 5                   | +                            |
| 29                | Le Bazar<br>Maison Jeunes                | Avenue Jean Volders, 12<br>1060 Bxl                                                                                            | 02/539.38.31 (T)                                           | Ann RESSELER (Coordinatrice)<br>Mr. AZEHAF (Trésorier)<br>Mme PETERS (Présidente)                       | Primaire                                 | 5                       | 12h00<br>76                      | 2                   | +                            |
| 30                | Maison Enfants<br>Van Dyck               | Rue Van Dyck, 52<br>1030 Bxl                                                                                                   | 02/219.45.70 (T)                                           | Béatrice MAYAUDON (Coordinatrice)<br>Marie-Anne BLOCKMANS<br>(Présidente)                               | Primaire<br>Secondaire                   | 3                       | 8h00<br>65                       | 4 +<br>bénévoles    | ±                            |
| 31                | Centre<br>Pédagogique Paroles            | Rue du Moulin, 86<br>1210 Bxl                                                                                                  | 02/219.46.30 (T)<br>parolesasbl@hotmail.com                | Danielle VAN IMPE (Présidente)<br>Mohamed LAMKADEM (Trésorier)<br>Jamilia ACHAK (Coordinatrice)         | Primaire<br>Secondaire                   | 5                       | 19h30<br>400                     | 6                   | +                            |
| 32                | Quartier et<br>Famille (QUEF)            | Rue de Hollande, 74<br>1060 Bxl                                                                                                | 02/538.86.48 (T+F)                                         | Eric VANCRAEYNES (Président)<br>Bruno ALLARO (Coordinateur)                                             | Primaire                                 | 5                       | 7h00 x 4<br>28h00 total<br>4 160 | 6                   | +                            |
| 33                | Gaffl                                    | Rue des Palais, 68<br>1030 Bxl                                                                                                 | 02/221.10.10 (T)<br>02/221.10.19 (F)<br>gaffl@belgacom.net | Agnès DERYNCK (Coordinatrice)<br>Marie-Christine RENSON<br>(Présidente)<br>Luc DELVAUX (Coordinateur)   | Primaire<br>Secondaire                   | 3                       | 7h30<br>135                      | 5                   | +                            |
| 34 <sup>ter</sup> | GESSchaerbeek                            | Rue Philomène, 41<br>1030 Bxl                                                                                                  | 02/223.14.66 (T)<br>02/223.78.95 (F)                       | Dominique DAL (Coordinateur)<br>Felipe VAN KEIRSBLOCK (Président)<br>Jean-Marie LECONTE (Trésorerie)    | Secondaire<br>Supérieur                  | 6                       | 24h00<br>190                     | 9                   | +                            |
| 34                | Bouillon de Cultures<br>@ tous possibles | Rue Philomène, 41<br>1030 Bxl                                                                                                  | 02/223.14.88 (T)<br>02/223.73.95 (F)                       | Jean-Marie LECONTE (Trésorier)<br>André VAN MIERLO (Président)<br>Didier de HAVELEYE (Coordinateur)     | Secondaire                               | 6                       | 18h00<br>260                     | 6 +<br>bénévoles    | +                            |



| N° ASBL | Dénomination Association                  | Adresse Association                                                                                                         | Téléphone Fax                                                                           | Nom du Responsable                                                                                                             | Niveau des cours          | Nombre de Jours/semaine | Nombre d'Heures/semaine | Nombre d'Elèves/semaine | Nombre d'Animateurs               | Qualification des animateurs |
|---------|-------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-----------------------------------|------------------------------|
| 40      | Service Social Juif                       | Avenue Dupetiaux, 68<br>1060 Bxl                                                                                            | 02/538.81.80 (T)<br>02/538.37.04 (F)                                                    | Eliane WIEDER (Présidente)<br>Gérard VAN DEN BERG (Trésorier)<br>Viviane UPZSTADT (Coordinatrice)<br>Daniel BERMAN (Directeur) | Secondaire                | 2                       | 8h00                    | 50                      | 6 +<br>bénévoles                  | +                            |
| 41      | CIFA                                      | Rue de Moscou, 30<br>1060 Bxl<br>Rue de Russie, 41 (sport)                                                                  | 02/538.54.08 (T)<br>cifaasbl<br>@hotmail.com                                            | Hassan ASSILA (Coordinateur)<br>Luc DEHAN (Président)                                                                          | Secondaire                | 5                       | 12h00                   | 125                     | 13                                | +                            |
| 42      | Centre TEFO                               | Boulevard du Midi, 55<br>1000 Bruxelles                                                                                     | 02/502.97.73 (T)<br>02/503.45.39 (F)<br>sazeabal@yahoo.fr                               | Assia AZEEBAL<br>(Présidente-Coordinatrice)                                                                                    | Primaire<br>Secondaire    | 4                       | 8h00 pm<br>8h00 sec     | 100                     | 7                                 | +                            |
| 43      | Esperluète                                | Rue de l'Agriculture, 182<br>1030 Bruxelles                                                                                 | 02/216.22.57 (T+F)<br>asperfuels<br>@skynet.be                                          | Bruno SMETS (Président)<br>Bernadette LECHARLIER<br>Ruben ARMADA (Coordinateur)<br>(Trésorier)                                 | Primaire                  | 5                       | 9h00                    | 110                     | 4                                 | +                            |
| 44      | Centre Familial<br>Belgo Immigré<br><br>+ | Rue de l'Eglise, 59<br>1060 Bxl<br>(Siège social + activité)<br><br>Rue des Fortifications, 26<br>1060 Bxl (Siège Activité) | 02/537.28.00 (T)<br>02/537.03.53 (F)<br>cfbl.asbl@skynet.be<br><br>@ateliersdusoleil.be | Michel SAUTOIS (Président)<br>Angéla BEAUFAYS (Trésorier)<br>Rachida EL IDRISSI (Coordinatrice)                                | Primaire<br>Secondaire    | 5<br>2                  | 11h00<br>8h00           | 75<br>20                | 4<br>+<br>étudiants<br>stagiaires | +                            |
| 45      | Atelier du Soleil                         | Rue de Pavis, 51/55<br>1000 Bxl                                                                                             | 02/736.78.95 (T)<br>02/742.04.06 (F)<br>asoleili@pl.be<br>info<br>@ateliersdusoleil.be  | Inci TUGSAVUL<br>(Trésorier-Coordonateur)<br>Dogan OZGUDEN (Président)<br>Luccia SAPONARA (Directrice)                         | Primaire<br>Secondaire    | 5                       | 18h00                   | ± 220                   | 13                                | +                            |
| 46      | Avicenne                                  | Rue du Chimiste, 31-33<br>1070 Bxl                                                                                          | 02/521.00.30 (T+F)<br>avicenne@tiscali.be                                               | Abdelhamid GHANOU<br>(Trésorier-Comptable)<br>Moustapha ZGUFRI (Président)<br>Jean-Luc MICHILS (Coordinateur)                  | Secondaire<br>Supérieur   | 5                       | 12h00                   | 80                      | 5                                 | +                            |
| 47      | Maison Enfants<br>Anderlecht              | Rue Van Lint, 18<br>1070 Bxl                                                                                                | 02/522.26.06 (T+F)                                                                      | Samir BEN EL CAID<br>ABDALLAH (Coordinateur)<br>Mustapha M'RABET (Président)                                                   | Primaire et<br>Secondaire | 4                       | 24h00                   | 300                     | 11                                | ±                            |

| N° ASBL | Dénomination Association                                                                     | Adresse Association                                                                                                                                         | Téléphone Fax                          | Nom du Responsable                                                                                        | Niveau des cours       | Nombre de Jours/semaine | Nombre d'Heures/semaine | Nombre d'Elèves/semaine | Nombre d'Animateurs | Qualification des animateurs |
|---------|----------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|---------------------|------------------------------|
| 48      | Manguier en Fleurs                                                                           | Avenue d'Iterbeek, 5<br>1070 Bxl (Siège social)<br>Rue Edmond Delcourt, 23<br>1070 Bxl (Siège activité)<br>Rue du Chapitre, 11<br>1070 Bxl (Siège activité) | 02/520.37.81 (T)                       | Michelle VENNEMAN<br>(Coordinatrice)                                                                      | Primaire<br>Secondaire | 5                       | 22h00                   | 40                      | 7                   | ±                            |
| 49      | Union de Locataires d'Anderlecht-Cureghem EDD Arc-en-Ciel<br>Rue des Goujons, 59<br>1070 Bxl | Chaussée de Mons, 291<br>1070 Bxl (Siège Social)                                                                                                            | 02/520.21.29 (T)<br>02/522.46.15 (F)   | Laura DETHY (Coordinatrice)<br>Jacques RYGAERT (Président)<br>Samira BEN MESALID (Coord.)                 | Primaire<br>Secondaire | 3                       | 5h30                    | 50                      | 2                   | +                            |
| 50      | Centre de Jeunes d'Anderlecht                                                                | Rue Van Lint, 29<br>1070 Bxl                                                                                                                                | 02/527.15.73                           | Mustapha M'RABET (Président ff)<br>Abdelmajid EL QUALITI (Trésorerie)<br>Ahmed HADJ MEHEND (Coordinateur) | Secondaire Supérieur   | 5                       | 14h30                   | 70                      | 6                   | +                            |
| 51      | L'EPEE                                                                                       | Rue de l'Epee, 8<br>1000 Bruxelles                                                                                                                          | 02/603.07.63 (T)                       | Didier STAPPAERTS (Président)<br>Alain SCHITTECATTE (Coordinateur)                                        | Primaire               | 4                       | 8h00                    | 130                     | 6                   | +                            |
| 52      | Défi et Création                                                                             | Rue Fausman, 94<br>1020 Bruxelles                                                                                                                           | 0477/88.72.67 (G)<br>0477/34.60.40 (G) | Mohamed AGZENAY (Président)<br>Abdelhamid AGZENAY<br>(Coordinateur)                                       | Primaire<br>Secondaire | 5                       | 18h00                   | 35                      | 7                   | 7                            |

ASBL en fonction a partir de septembre 2004. Mais ATTENTION : BUT de l'association = Calligraphie arabe, peinture et cuisine marocaine + le sport (foot).

LE MEMBRE DU COLLEGE,  
CHARGÉ DES SPORTS ET DES EQUIPEMENTS SPORTIFS,  
DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA FAMILLE,  
M. EMIR KIR

**Question N° 3 de Monsieur Jacques Simonet du  
30 septembre 2004.**

*Composition du cabinet ministériel.*

Pouvez-vous me fournir les réponses aux questions suivantes :

1. Quel est le nombre total des membres, agents et contractuels travaillant au sein de votre cabinet au 1<sup>er</sup> octobre 2004?
2. Parmi ceux-ci, et par catégorie, combien sont détachés d'un ministère, d'une entreprise ou d'un organisme d'intérêt public qui ressort de votre compétence?
3. Parmi les agents détachés, combien y a-t-il d'agents statutaires et combien compte-t-on d'agents contractuels et pour quelles fonctions?
4. En ce qui concerne les agents engagés directement par votre cabinet, combien d'entre eux bénéficient d'une allocation supérieure au taux de base fixé pour chaque fonction : chef de cabinet, chef de cabinet adjoint, conseiller ou chargé de mission, attaché, secrétaire de cabinet, secrétaire particulier, agents des niveaux 2 et 2+ du personnel d'exécution?
5. Concernant les agents détachés, combien d'entre eux bénéficient d'une allocation supérieure au taux de base fixé pour chaque fonction?
6. Quelle est la proportion d'hommes et de femmes parmi les collaborateurs de votre cabinet et quel le nombre d'hommes et des femmes que vous employez dans les différents niveaux?
7. Quelle est la proportion de Francophones et de Néerlandophones parmi les collaborateurs de votre cabinet et quel est le nombre de Francophones et de Néerlandophones que vous employez dans les différents niveaux?
8. Quel est le nombre de personnes à mobilité réduite parmi les collaborateurs de votre cabinet?

**Réponse :**

L'Honorable Membre trouvera, ci-après, les réponses à ses questions relatives à mes compétences de Membre du Collège, au stade actuel

1. Six personnes travaillent actuellement au sein de mon Cabinet, dont une à mi-temps.
2. Deux personnes sont détachées de l'Administration de la Commission communautaire française.
3. Parmi les deux personnes détachées, l'une est statutaire et l'autre a interrompu son stage.
4. En ce qui concerne les agents engagés par le Cabinet, aucun ne bénéficie d'une allocation supérieure au taux de base fixé pour chaque fonction.
5. Les agents détachés continuent à toucher leur traitement en provenance de leur administration. Leur prime de cabinet correspond à leur fonction au sein du Cabinet.
6. Trois femmes et trois hommes dont un à mi-temps sont occupés au Cabinet. Une femme est conseillère avec rang de Directrice de Cabinet adjointe. Une femme et un homme sont conseillers. Deux hommes, dont un à mi-temps, sont attachés et une femme est secrétaire.
7. S'agissant de la Commission communautaire française, aucun néerlandophone n'a été engagé.
8. Aucune personne à mobilité réduite n'est actuellement engagée au cabinet.

